ALÈS / Lauréat

Zig-Zag

Augustin CORNET, architecte (France), 34 ans
Chloé DUFLOS, architecte (France), 31 ans

MUZarchitecture
80 rue Traversière - 75012 Paris, France
Tél. : +33 (0)9 70 44 72 21
Port. : +33 (0)6 19 55 59 14
E-mail : contact@muzarchitecture.com
Site internet : www.cornet-duflos.com

L'EQUIPE

Après des expériences séparées à l'étranger, c'est à Paris, à l'Ecole d'architecture de Paris Belleville que Chloé Duflos et Augustin Cornet se retrouvent en 2002. L'année suivante, leurs projets, concurrents, sont nominés ex-aequo au concours Cimbéton, le début d'une complicité qui guide leur vie et leurs recherches. Une fois diplômé, Augustin Cornet fait ses armes chez Frédéric Borel et Chloé Duflos chez X-TU, Valode et Pistre, puis Brenac et Gonzalez, pendant 5 ans, en tant que chefs de projets. En parallèle, ils tentent d'autres concours, souvent en association avec d'autres architectes et paysagistes. Augustin Cornet enseigne à l'Ecole de Paris-La-Villette dans le Studio franco-américain et s'est plongé dans l'histoire de l'urbanisme de dalle. Chloé Duflos, de son côté, se passionne pour la sensibilisation des enfants à l'architecture et livre fin 2007 une halte-garderie à Paris.
En 2008, elle est lauréate de la bourse Delano-Aldrich qui sponsorise chaque année un architecte français pour une étude sur l'architecture américaine. La recherche porte sur le phénomène des nouveaux musées d'art américains. L'équipe part donc aux Etats-Unis pendant un an et demi et livre réflexions et pensées sur le blog www.museumtour08.com. En mai 2009, naît l'agence Cornet-Duflos.

LE PROJET

Un parc unificateur en centre-ville
La question du projet sur un tel site est avant tout une question de regard. Comment considérer une infrastructure ferroviaire ? Comment la franchir sans pour autant la nier ? Comment l'intégrer dans un espace urbain sans écarter ses contraintes intrinsèques ? s'interrogent les deux architectes, Augustin Cornet et Chloé Duflos. Leur réponse s'articule autour d'un parc en forme de zig-zag qui crée une continuité urbaine à la fois transversale et longitudinale intégrant le faisceau ferroviaire en tirant parti des caractéristiques topographiques du site. En se pliant et en s'élevant, le sol du jardin permet de franchir les voies de façon douce et d'offrir des points de vue sur le massif des Cévennes. Tout en atténuant la coupure, la nouvelle topographie donne à voir le paysage ferroviaire en intégrant les programmes liés au pôle d'échange multimodal. Le parc permet en outre de relier un chapelet de jardins existants, créant une structure paysagère dont la vocation est de devenir le catalyseur du développement de la ville d'Alès le long de ses voies SNCF. Le projet intègre ainsi l'incertitude qui régit la mutation des voies ferrées vouées à accueillir dans un premier temps un trafic plus soutenu et, dans un second, peut-être, un tram-train. La mémoire du lieu est préservée par la mise en valeur des voies ferrées au cœur de l'espace public La concentration des formes bâties en longues bandes ponctuées de grandes villas verticales dénote une excellente maîtrise de l'idée de densité.

L'AVIS DU JURY

Ce projet prend en compte la topographie du terrain et, par un subtil jeu de substitutions et d'ajouts de volumes, assure le franchissement des voies ferrées par de grandes promenades plantées créant le lien avec le paysage. Le projet intègre ainsi l'incertitude qui régit la mutation des voies ferrées vouées à accueillir dans un premier temps un trafic plus soutenu, dans un second, peut-être, un tram-train. Ambitieux, les aménagements n'en sont pas moins compatibles avec les divers scénarios d'évolution. La mémoire du lieu est désormais assurée par les voies ferrées, mises en valeur au cœur de l'espace public, les plateformes ferroviaires entrent en relation avec le reste de la ville par de nouvelles topographies ouvertes. La concentration des formes bâties en longues bandes ponctuées de grandes villas verticales offre une excellente maîtrise de la densité et assure une bonne gestion des orientations et des vides.

EUROPAN 10 - ALÈS I ZIG-ZAG

ZZ 000 1

UNE COULEE VERTE RELIANT LES GRANDS PARCS URBAINS DE ALES

REQUALIFICATION DES VOIES DE FERRÉES: VÉGÉTALISATION DES RAILS, PLANTATION D'ARBRES, IMPLANTATION DE PISTES CYCLABLES

CRÉATION D'UNE COULÉE VERTE RELIANT LES GRANDS PARC URBAINS DE ALÈS, ASSOCIÉS À CE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

DENSIFICATION DE LA VILLE À PARTIR DE CES PARCS

UN NOUVEAU PARC UNIFICATEUR EN CENTRE-VILLE

CRÉATION DE CONNEXIONS FLUIDES ENTRE LES DIFFÉRENTS QUARTIERS D'ALES

ATTÉNUATION DE LA COUPURE FERROVIAIRE PAR LA CRÉATION D'UN ESPACE VERT UNIFICATEUR QUI RECRÉE UNE TOPOGRAPHIE NATURELLE...

...TOUT EN ASSUMANT LA PRÉSENCE DES VOIES FERRÉES

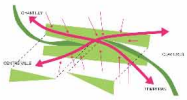

UNE REINTERPRETATION DU PAYSAGE MEDITERRANEEN

COULÉE VERTE: TRAM, TRAM-TRAIN ET PISTE CYCLABLE DANS LA VÉGÉTATION

TALUS: UNE VÉGÉTATION DE MAQUIS

JARDIN HAUT: PELOUSE ET PINS PARASOL

TRANSPORT ET DENSITÉ

FACE À L'ÉTALEMENT URBAIN ET À LEUR NOUVELLE DIMENSIONS TERRITORIALE ET MÉTROPOLITAINE, LES VILLES SONT AMENÉES À PORTER DES REGARDS CROISÉS SUR LES RELATIONS ENTRE TRANSPORT ET DENSITÉ. EN EFFET, NOTRE ENVIRONNEMENT URBAIN ARTICULÉ AUJOURD'HUI DE FAÇON BEAUCOUP PLUS MARQUÉE DE MULTIPLES ÉCHELLES DE PRATIQUES DE LA VILLE QUI SE DOIVENT DE S'ENCHAÎNER NATURELLEMENT. LA CLÉ DE CETTE ARTICULATION DES ÉCHELLES RÉSIDE DANS LA GESTION DES MOYENS DE TRANSPORT ET DES DENSITÉS MULTIPLES.

A CE TITRE LES EMPRISES FERROVIAIRES DE LA GARE DE TRIAGE D'ALÈS SONT PORTEUSES DE POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT URBAINS SUR LESQUELS REPOSE L'AVENIR DE LA VILLE.

UN NOUVEAU REGARD SUR L'INFRASTRUCTURE

LA QUESTION DU PROJET SUR UN TEL SITE EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE REGARD. COMMENT CONSIDÉRER UNE VOIE ONDT ? COMMENT LA FRANCHIR SANS POUR AUTANT LA NIER ? COMMENT L'INTÉGRER DANS UN ESPACE URBAIN SANS ÉCARTER SES CONTRAINTES INTRINSÈQUES ?
COMMENT RÉUSSIR A CONSIDÉRER LA PÉRIPHÉRIE NON PAS COMME UNE RUPTURE MAIS COMME UNE NOUVELLE CENTRALITÉ LINÉAIRE ?

CONTINUITÉ URBAINE DANS LES DEUX SENS

NOUS PROPOSONS UN PARC QUI CRÉE UNE CONTINUITÉ URBAINE À LA FOIS TRANSVERSALE ET LONGITUDINALE PAR RAPPORT AUX VOIES TOUT EN AMÉNAGEANT UN NOUVEAU REGARD SUR L'INFRASTRUCTURE. DE NOUVEAUX LIENS DOUX ÉMERGENT AINSI ENTRE LES QUARTIERS.

TOPOGRAPHIE

CE PARC TIRE PARTI DES CARACTÉRISTIQUES TOPOGRAPHIQUES DU SITE EN RELIANT D'UNE PART LE RELIEF DES CONTREFORTS DES CÉVENNES ET D'AUTRE PART LA PLATITUDE DU MÉANDRE DU GARDON. EN SE PLIANT ET EN SÉLEVANT, LE SOL DU JARDIN PERMET D'OFFRIR DES POINTS DE VUE LOINTAINS SUR LE MASSIF DES CÉVENNES TOUT EN INTÉGRANT LE PAYSAGE FERROVIAIRE.

INFRASTRUCTURE

EN SITUATION DE HUB URBAIN, LE NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL A BESOIN D'UNE OFFRE DE STATIONNEMENT À L'ÉCHELLE DE LA VILLE. LA TOPOGRAPHIE DU JARDIN PERMET D'Y RÉPONDRE SANS POUR AUTANT AVOIR À CREUSER ET AINSI CONFÉRER AU PARC UNE IDENTITÉ D'INFRASTRUCTURE URBAINE ;

DENSIFICATION DU BÂTI

LE LONG DE CE NOUVEAU PAYSAGE NOUS PROPOSONS UNE DENSIFICATION DU BÂTI. L'ARCHITECTURE DOIT ACCOMPAGNER L'ESPACE PUBLIC ET PROPOSER UNE FORTE DENSITÉ DE LOGEMENTS TOUTE EN PROFITANT DE LA RESPIRATION DU JARDIN.

EQUIPEMENTS

LES ÉQUIPEMENTS SONT DISPOSÉS AUX POINTS STRATÉGIQUES DE CONNEXION ENTRE LE PARC ET LA VILLE. ILS BÉNÉFICIENT À CHAQUE FOIS DE CARACTÉRISTIQUES TOPOGRAPHIQUES QU'ILS DOIVENT INTÉGRER.
LE NOUVEAU PEM PERMET DE REGROUPER TOUS LES MODES DE TRANSPORTS ET DE CONCENTRER L'INTENSITÉ URBAINE GÉNÉRÉE PAR CES PLUS SUR LA PLACE DE LA GARE QUI DEVIENT UNE NOUVELLE POLARITÉ À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE NOUVEAU QUARTIER S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE VERTUEUSE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN EXPLOITANT LA DENSITÉ ET LES CIRCULATIONS DOUCES POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGIES ET GÉNÉRER UN ENVIRONNEMENT URBAIN PACIFIÉ.
AUSSI BIEN LE RELIEF MARQUÉ DE L'ESPACE PUBLIC QUE LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS PERMETTENT DE RÉCUPÉRER L'EAU DE RUISSELLEMENT QUI SERA RÉUTILISÉE POUR LES SANITAIRES ET L'ARROSAGE.

EN DOTANT CHAQUE LOGEMENT D'UN PATIO OU D'UNE TERRASSE VÉGÉTALISÉE, UNE PROTECTION SOLAIRE DES LOGEMENTS EST GARANTIE AINSI QU'UN CADRE DE VIE QUI PRÉND EN COMPTE LE CLIMAT ET LES MODES D'HABITER MÉDITERRANÉENS.

SITE ACTUEL

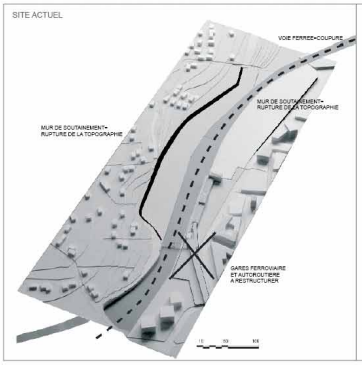

PREMIERES INTERVENTIONS

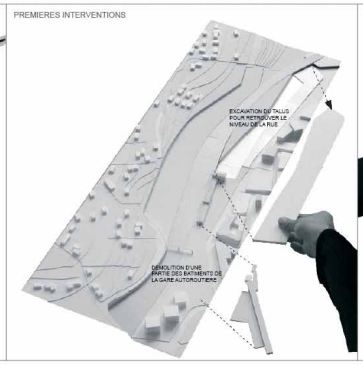
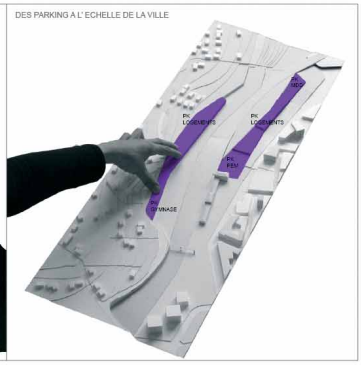
DES PARKING À L' ECHELLE DE LA VILLE